

# Commentaires sur le mandat de l'évaluation régionale de la région du fleuve Saint-Laurent

## Commentaires en milieu marin

- P. 2 Chap. 3 But : Condition de référence (état): probablement un aspect où le MPO pourrait contribuer pour le milieu marin;

## Commentaires généraux

- Nous saluons que la démarche d'évaluation régionale de la région du fleuve Saint-Laurent prévue par l'AEIC sera faite en collaboration avec les Premières Nations et de multiples intervenants.
- P. 10 Chap. 5 : Structure de fonctionnement : place importante de MCK comme co-responsables du groupe de travail. Pourrait servir de référence pour d'éventuels projets ou démarches fédérales.
- P. 10 Chap. 5 et Annexe 1 : Il serait pertinent de décrire dans le document quelles sont les autorités considérées pour cette évaluation d'impact telles qu'illustrées à l'annexe 1.
- Y'a-t-il moyen de prévoir plus que le « rapport d'évaluation régional » comme livrable final? Les données qui seront récoltées et utilisées pour pondre ledit rapport pourraient être très pertinentes une fois géoréférencées.
- Il est prévu que le groupe de travail pour cette évaluation d'impact se rencontre à quelle fréquence?
- Est-ce que tous les participants vont être autant responsable de regrouper de l'information pour cette initiative (autant à l'interne de leur organisation que dans leurs réseaux de contacts)?
- Il faut s'assurer que s'il ressort des recommandations, qu'elles le soient en regard des lois et politiques afférentes, comme la Loi sur les Pêches (si applicable).

## Commentaires sur la restauration/compensation/aménagements fauniques

- Serait-il pertinent d'inclure, dans la liste d'activités (4.2), les activités de restauration de l'habitat (autres que les projets de compensation)? Je pense par exemple aux différents projets menés par les comités ZIP quant à de la transplantation d'herbiers ou de plantes de bord de mer qui méritent une mention au moins pour les effets bénéfiques et pour les menaces que ces projets tentent d'atténuer.
- Il serait pertinent de valider que les projets considérés ici doivent correspondre aux critères de projets découlant d'une évaluation d'impact (donc potentiellement d'envergure) ? Est-ce bien le cas, ou on veut avoir une vue d'ensemble des projets de compensation dans un contexte d'effets cumulatifs ? D'un point de vue d'une organisation comme le MPO, qui encadre de nombreux projets de compensation réalisés par des promoteurs par le biais de délivrance d'autorisations, cela représente des données ayant un caractère sensible et des données qui n'ont pas toujours de bénéficiés de standardisation pour éventuellement tirer des conclusions valables.

## Commentaires sur les effets cumulatifs

- P. 5 Chap.3.2. c) : Objectifs : Effectuer une analyse des effets cumulatifs dans la région (futures activités concrètes ciblées prévisibles et potentielles, y compris leur emplacement prévu dans l'aire d'évaluation) : aspect pouvant être travaillé en collaboration avec l'équipe PSM du MPO

qui planifie initier une démarche similaire dans le STL ou dans une partie du STL (inventaires usages actuels et potentiels);

- P. 6 Chap.3.2. c) : Description des effets cumulatifs : bénéfiques potentiels et opportunité à participer pour la DPCM du MPO, car les effets devront de plus en plus être adressés par nos différentes démarches et initiatives;
- Comment seront évalués les effets cumulatifs (qualitativement ou quantitativement) ?
- Est-ce qu'un outil est créé et prêt à l'usage pour évaluer les effets cumulatifs ou il doit être développé ?
- Est-ce qu'une entente avec la province est prévue pour l'obtention de données d'intérêt en lien avec les effets cumulatifs ?
- Page 4, section 3.1 : j'enlèverai (occidentale) pour juste laisser science moderne. Les avancées dans l'étude des effets cumulatifs ne viennent pas uniquement d'équipes `occidentales`.
- Section 3.2, c) Décrire comment les changements climatiques peuvent influencer les effets cumulatifs : très compliqué à faire
- Section 3.2 a) Décrire la portée spatiale et temporelle : j'ajouterai l'information (passé, présent, futur) pour borner le cadre spatio-temporel.